

un amendement à cet effet, étant donné qu'il n'est pas possible pour un député de le faire.

Pour ma part, j'aurais bien aimé que l'augmentation soit rétroactive au 1<sup>er</sup> septembre 1973, parce que c'était la date de la rentrée des classes et c'est alors que les dépenses sont les plus considérables pour préparer les enfants à entreprendre l'année scolaire. Il en coûterait, selon mes calculs, environ 4 millions de dollars. Alors, l'idée de la rétroactivité dans ce domaine-là en surprend peut-être plusieurs. Mais si l'on s'y arrête, si l'on y réfléchit, on hypothèque l'avenir des jeunes pour diverses autres choses, pour des années à venir. Si, une fois de temps à autre, on adoptait une loi rétroactive pour les familles, je pense que personne ne s'en scandaliserait.

Je voudrais traiter d'un autre point. De plus en plus, nous voyons les mamans dans l'obligation d'aller travailler pour augmenter le revenu de la famille, afin de faire face aux obligations familiales. Alors, cette idée d'un revenu direct, destiné à la maman, fait également son chemin. J'entendais tout à l'heure un député en parler; l'idée fait son chemin. La mère de famille a également droit à une sécurité, à un revenu. En Allemagne, par exemple, une loi a été adoptée pour garantir à la mère de famille, à la ménagère, un revenu de \$300 à \$400 par mois. Alors, on donne des chiffres à l'effet que la ménagère travaille considérablement, soit le même nombre d'heures que les employées d'usines, mais, pour ma part, je serais bien embarrassé d'établir le nombre véritable d'heures que les ménagères, les mères de famille, travaillent chaque semaine.

J'ai été élevé dans une famille assez nombreuse, et je n'ai jamais fait le calcul du temps que ma maman consacrait à la famille. Tout le monde sait que les mamans se dévouent d'une façon très généreuse pour faire le ménage et pour s'occuper des enfants.

Si l'on adoptait une mesure pour permettre aux mamans de toucher un certain revenu, elles pourraient demeurer à la maison, s'occuper de leurs enfants, avoir une sécurité, et cela contribuerait également à augmenter le revenu familial; cela permettrait aussi aux jeunes d'aller au travail.

Il arrive très souvent que des jeunes filles me demandent: Aidez-nous donc à obtenir un emploi, comme secrétaires, etc., dans tout domaine où elles sont disposées à travailler, et elles font la réflexion suivante: Comment se fait-il que nous, les jeunes filles, nous avons suivi des cours, avec l'espoir d'occuper un emploi, et que ce sont les mères de famille qui occupent ces emplois, alors que nous, nous restons «sur le carreau».

Il faudrait bien, je pense, se décider à un certain moment à permettre aux mamans de jouir d'une certaine sécurité, ce qui permettrait aux jeunes d'occuper des emplois et diminuerait le chômage d'une façon assez appréciable, sans que l'on demande aux mères de famille de faire des sacrifices ou aux parents de dépenser de l'argent. Alors, il faudrait y songer très sérieusement. Je suis certain que le ministre en est déjà convaincu. Il s'agira de trouver une formule, avec les hauts fonctionnaires du ministère, pour qu'au cours de cette session, on présente une loi à cet effet. Ce sera de l'innovation au Québec, mais ce sera tout de même de l'innovation et de l'évolution dans la bonne voie.

Au cours de la présente session, je veux le dire en toute honnêteté, j'ai été jusqu'ici satisfait des lois de sécurité sociale qui ont été adoptées, notamment dans le domaine de la sécurité du revenu.

### Allocations familiales

Nous sommes donc dans la bonne voie, et je souhaite que l'on puisse continuer ainsi. Il ne faudra pas s'arrêter, car si l'on s'arrête en cours de route, on perd du temps. Alors, il faut aller de l'avant pendant qu'il en est encore temps.

Je ne voudrais pas abuser de l'indulgence de la Chambre, mais j'ai en main beaucoup de documentation qui démontrerait que le revenu minimum vital, dans bien des familles, n'existe pas encore actuellement. Voici des chiffres relatifs à la ville de Toronto:

Une famille touche \$50 de moins que le minimum vital

D'autre part, le Conseil économique du Canada publie ce qui suit, dans son rapport:

Quatre millions de Canadiens vivent dans un état de pauvreté

De même, un article du journal *La Presse* dit ce qui suit:  
Le tiers des Montréalais nage dans la pauvreté

Or, voici des chiffres et des citations qui nous invitent à nous intéresser davantage à ce problème.

Il faudrait songer au tiers monde de chez nous. On parle souvent de celui qui existe de l'autre côté des mers, en Afrique, en Asie, mais on oublie qu'on peut retrouver chaque jour un tiers monde sur le sol canadien.

Au fait, je suis d'accord pour qu'on aide le tiers monde. D'ailleurs, je suis également d'accord pour qu'on aide davantage celui de chez nous, afin d'assurer à notre pays une meilleure stabilité sociale, afin qu'on n'ait pas à déplorer les contestations, qui sont toujours de nature à nuire à l'équilibre d'une nation et, souventes fois, à la bonne entente et à la prospérité dans notre pays.

Alors, pendant qu'il en est encore temps, nous devrions tous ensemble nous efforcer d'atteindre cet objectif. C'est pourquoi je suggère encore une fois au ministre de bien y réfléchir, pendant que nous sommes au travail, s'il peut proposer un amendement qui rendrait au moins l'augmentation rétroactive au 1<sup>er</sup> septembre et, deuxièmement, s'il est possible d'en augmenter immédiatement le taux à \$20. Cela fera quatre mois d'allocations de plus à verser—je le comprends—mais si l'on veut réellement lutter contre la pauvreté et l'inflation, si l'on veut augmenter le pouvoir d'achat des familles d'une façon sincère et substantielle, afin de répondre à leurs besoins, je pense que nous ne pouvons pas nous permettre de tergiverser.

A tout événement, je voterai sincèrement pour le bill C-223, mais s'il était amendé dans le sens que je viens de suggérer, si la loi me le permettait, je voterais trois fois pour l'approuver.

### [Traduction]

(Les articles 1 à 5 inclusivement sont adoptés.)

(Le titre est adopté.)

(Rapport est fait du bill.)

**M. l'Orateur adjoint:** Quand le bill sera-t-il lu pour la troisième fois?

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** De l'assentiment de la Chambre, dès maintenant.

**M. Lalonde propose:** Que le bill soit lu pour la 3<sup>e</sup> fois.

**M. Heath Macquarrie (Hillsborough):** Monsieur l'Orateur, le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) nous plonge dans une atmosphère tellement nostalgique que j'aimerais moi aussi ajouter une note personnelle pendant un instant. Il est le père des allocations familiales et le whip de son parti en est le bénéficiaire du moins est-ce ainsi qu'ils présentent les choses. J'aimerais rappe-